

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE SKIKDA
COMMISSION DE DISCIPLINE

Procès-Verbal N°15 Du 25 Mars 2024.

Saison 2023/2024.

Membres Présents/

- BENCHAABEN A/Jalil (Président).
- GUEDDAH Farid (Secrétaire).
- MESKINE Ahcene (Membre).
- RALID Chaabane (Membre).

Affaire n°118 / Rencontre J.S.B.B.L / C.S.B (S) du 22 Mars 2024.

Joueurs/

- REDJIMI Mohamed salah (CSB) Lic. N°0215 est suspendu huit (08) matchs fermes pour tentative d'agression envers officiel en fin de partie + 5.000 DA amende payable dans un mois.
- BOUHADJAR Sabar ayoub (CSB) Lic. N°0282 est suspendu huit (08) matchs fermes pour tentative d'agression envers officiel en fin de partie + 5.000 DA amende payable dans un mois.
- MOUAS Mohamed el amine (JSBBL) Lic. N°0506 Avertissement (CAS).
- LAIB Anis (JSBBL) Lic. N°1583 Avertissement (CAS).

Affaire n°119 / Rencontre J.S.B.A / A.R.M.S (S) du 22 Mars 2024.

Joueur/

- CHERAIT Seddik (JSBA) Lic. N°0138 est sanctionné d'une amende de 5.000 DA pour contestation de décision payable dans un mois.

Affaire n°120 / Rencontre J.J.A / W.J.S (S) du 22 Mars 2024.

- Attendu la présence des deux équipes sur le terrain.
- Attendu la présence de la protection civile.
- Attendu la présence des officiels (arbitre, assistants et délégué).
- Attendu l'absence du service d'ordre..
- Attendu l'attente réglementaire des officiels.
- La commission de discipline décide pour absence du service d'ordre :
 - Match perdu par pénalité 0-3 pour l'équipe du JJA.
 - Défalcation de trois (03) points.
 - dix mille dinars (10.000 DA) amende payable dans un mois.

Affaire n°121 / Rencontre E.M.A.B / E.O.K (S) du 22 Mars 2024.

Joueurs/

- KHALIFA Abderaouf (EOK) Lic. N°0969 est suspendu un (01) match ferme pour cumul de carton.
- CHEKKAT Said (EMAB) Lic. N°1588 Avertissement (CAS).

Affaire n°122 / Rencontre J.S.A.M / U.S.E (S) du 23 Mars 2024.

Joueurs/

- TOUMI Ahmed (JSAM) Lic. N°0527 Avertissement (CAS).
- AISSAOUI Mahmoud (USEE) Lic. N°1822 Avertissement (CAS).

Affaire n°123 / Rencontre J.S.C / E.S.E.A (S) du 23 Mars 2024.

Joueurs/

- AZGHA Ala-eddine (JSC) Lic. N°0544 Avertissement (CAS).
- BOUCHARBAT Zakaria (JSC) Lic. N°0592 Avertissement (CAS).
- NEKAKAA Salah (ESEA) Lic. N°1607 est sanctionné d'une amende de 5.000 DA pour contestation de décision payable dans un mois.
- Pour absence d'entraîneur sur la main courante de l'équipe de l'ESEA 20.000 DA amende payable dans un mois.

Affaire n°124 / Rencontre C.R.D / C.M.A.K (S) du 23 Mars 2024.

- Attendu la présence de l'équipe du CRD sur le terrain.

- Attendu la présence du service d'ordre sur le terrain.
- Attendu la présence de la protection civile sur le terrain.
- Attendu la présence des officiels (arbitre, assistants et délégué).
- Attendu l'absence de l'équipe visiteuse le CMAK.
- Attendu l'attente réglementaire des officiels.
- La commission de discipline a constaté et conformément à l'article 62 aliéna 01
Le forfait délibéré de l'équipe du CMAK et lui donne :
 - Match perdu par pénalité 3-0 pour l'équipe du CRD.
 - Défalcation de six (06) points (phase retour).
 - Quinze mille dinars (15.000 DA) amende payable dans un mois.

Affaire n°125 / Rencontre E.S.O.T / C.R.B.K (S) du 24 Mars 2024

- Attendu l'absence du service d'ordre sur le terrain.
- Attendu l'absence de la protection civile sur le terrain.
- Attendu l'absence du club recevant l'ESOT.
- Attendu la présence du club visiteur le CRBK.
- Attendu la présence des officiels (arbitre, assistants et délégué).
- Attendu l'attente réglementaire des officiels.
- La commission de discipline a constaté et conformément à l'article 62 aliéna 01
Le forfait délibéré de l'équipe ESOT et lui donne :
 - Match perdu par pénalité 0-3 pour l'équipe.
 - Défalcation de six (06) points (phase retour).
 - Quinze mille dinars (15.000 DA) amende payable dans un mois.